



ARTISANAT FRANCILIEN

INFOS ÉCO N°106

9 MAI 2017



VIE DE L'ENTREPRISE



LE RÈGLEMENT REACH ET LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES CHIMIQUES MISES SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN PAR LES ENTREPRISES

Les entreprises, quelle que soit leur taille, sont responsables de la sécurité des substances chimiques qu'elles mettent sur le marché européen. Dans le cadre du règlement européen REACH (Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques), toutes celles qui produisent ou importent entre 1 et 100 tonnes de substances chimiques par an doivent procéder à leur "enregistrement" avant le 31 mai 2018. L'objectif de ce dossier d'enregistrement : que les entreprises fournissent des informations étayées par rapport aux risques liés aux substances qu'elles fabriquent et commercialisent et qu'elles précisent comment la substance peut être utilisée en toute sécurité.

Source : Circulaire APCMA n°2017-507-D

Contact : Timothée Vial – timothée.vial@crma-idf.fr

TENDANCES ÉCONOMIQUES



L'EMPLOI DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES FIN 2015

Dans sa dernière étude sur l'emploi dans les très petites entreprises à la fin de l'année 2015, la DARES montre que 39 % des salariés des TPE (1 à 9 salariés) sont employés dans une entreprise de l'artisanat. Au total, 400 000 entreprises artisanales de 1 à 9 salariés emploient 1,2 millions de salariés (hors intérimaires et stagiaires), soit une moyenne de 3 salariés par entreprise. La proportion de femmes parmi l'ensemble des salariés des TPE de l'artisanat est de 34,5 % contre 48,4 % pour l'ensemble des TPE.

Les salariés d'entreprises artisanales bénéficient plus souvent d'un emploi aidé (10,5 % contre 7,5 % pour l'ensemble des TPE). 87 % de ces emplois aidés s'effectuent dans le cadre d'une formation en alternance, soit en apprentissage ou soit en contrat de professionnalisation.

En savoir plus : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-024.pdf>

Contact : Julien GUÉRARD – julien.guerard@crma-idf.fr



L'INSTITUT SUPÉRIEUR DES MÉTIERS PUBLIE UNE ÉTUDE SUR LE POIDS DES ENTREPRISES ARTISANALES EN FRANCE

L'institut supérieur des métiers publie avec la MAAF une étude sur le poids des entreprises artisanales dans l'économie française. L'étude dénombre un total de 1 326 000 entreprises artisanales de moins de 20 salariés en 2016. Le nombre d'entreprise augmente dans toutes les régions. Les entreprises artisanales employaient 1,6 millions de salariés en 2016, un chiffre qui se stabilise par rapport à 2015 et après 7 années de baisse. C'est en Île-de-France que l'emploi salarié a le plus progressé (+1,7%).

En savoir plus : <http://ism.infometiers.org/ISM/Barometre-de-l-artisanat/L-artisanat-dans-les-regions>

Contact : Julien GUÉRARD – julien.guerard@crma-idf.fr
